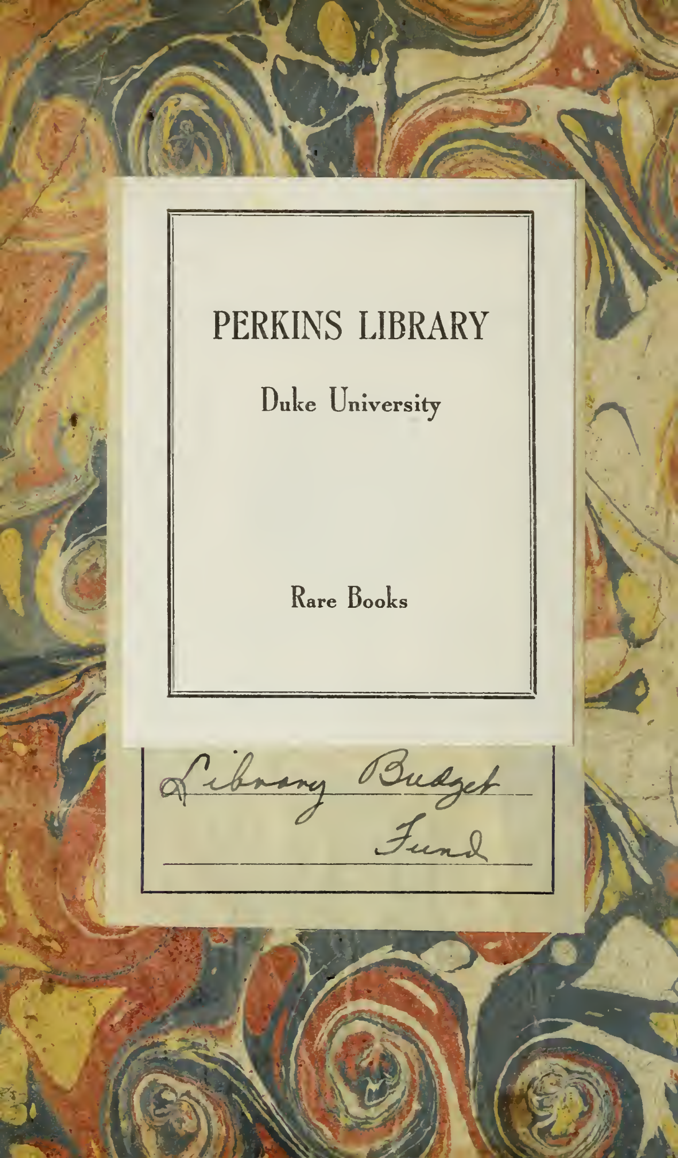




PERKINS LIBRARY
Duke University
Rare Books
Library Budget
Fund





1ère.



# AVIS AU PUBLIC

## SUR

## LES PARRICIDES IMPUTÉS

## AUX

# CALAS ET AUX SIRVEN.

VOILA donc en France deux accuſations de parricides pour cauſe de Religion dans la même année, & deux familles juridiquement immolées par le fanatiſme. Le même préjugé qui étendait *Calas* ſur la roue à Toulouſe, traînait à la potence la famille entière de *Sirven* dans une Juriſdiction de la même Province; & le même défenſeur de l'innocence, Mr. *Elie de Beaumont*, Avocat au Parlement de Paris, qui a juſtifié les *Calas*, vient de juſtifier les *Sirven* par un mémoire ſigné de pluſieurs Avocats; mémoire qui démontre que le jugement contre les *Sirven* eſt encor plus abſurde que l'arrêt contre les *Calas*.

Voici en peu de mots le fait, dont le récit ſer-

vira d'inſtruction pour les étrangers qui n'auront pû lire encore le factum de l'éloquent Mr. *de Beaumont.*

En 1761, dans le tems même que la famille Proteſtante des *Calas* était dans les fers, accuſée d'avoir aſſaſſiné *Marc-Antoine Calas*, qu'on ſuppoſait vouloir embraſſer la Religion Catholique; il arriva qu'une fille du Sr. *Paul Sirven*, Commiſſaire à Terrier du pays de Caſtres, fut préſentée à l'Evêque de Caſtres par une femme qui gouverne ſa maiſon. L'Evêque apprenant que cette fille était d'une famille Calviniſte, la fait enfermer à Caſtres dans une eſpèce de couvent qu'on appelle *la Maiſon des Régentes.* On inſtruit à coups de fouet cette jeune fille dans la Religion Catholique, on la meurtrit de coups, elle devient folle, elle ſort de ſa priſon, & quelque temps après elle va ſe jetter dans un puits, au milieu de la campagne, loin de la maiſon de ſon père, vers un village nommé *Mazamet.* Auſſi-tôt le Juge du village raiſonne ainſi: On va roüer à Toulouſe *Calas*, & bruler ſa femme, qui ſans doute ont pendu leur fils de peur qu'il n'allât à la Meſſe. Je dois donc, à l'exemple de mes ſupérieurs, en faire autant des *Sirven*, qui ſans doute ont noyé leur fille pour la même cauſe. Il eſt vrai que je n'ai aucune preuve que le père, la mère & les deux ſœurs de cette fille l'ayent aſſaſſinée; mais j'entends dire qu'il n'y a pas plus de preuves contre les *Calas*, ainſi je ne riſque rien. Peut-être c'en ſerait trop pour un Juge de village de rouer & de bruler; j'aurai au moins le plaiſir de pendre toute une famille

mille Huguenote, & je ferai payé de mes vacations fur leurs biens confifqués. Pour plus de fûreté, ce fanatique imbécille fait vifiter le cadavre par un Médecin auffi favant en Phyfique que le Juge l'eft en Jurifprudence. Le Médecin tout étonné de ne point trouver l'eftomac de la fille rempli d'eau, & ne fachant pas qu'il eft impoffible que l'eau entre dans un corps dont l'air ne peut fortir, conclut que la fille a été affommée & jettée enfuite dans le puits. Un dévot du vôifinage affure que toutes les familles Proteftantes font dans cet ufage. Enfin, après bien des procédures auffi irrégulières que les raifonnemens étaient abfurdes, le Juge décrète de prife de corps le père, la mère, les fœurs de la décédée. A cette nouvelle *Sirven* affemble fes amis ; tous font certains de fon innocence ; mais l'avanture des *Calas* rempliffait toute la Province de terreur : ils confeillent à *Sirven* de ne point s'expofer à la démence du fanatifme : il fuit avec fa femme & fes filles : c'était dans une faifon rigoureufe. Cette troupe d'infortunés eft dans la néceffité de traverfer à pied des montagnes couvertes de neige ; une des filles de *Sirven*, mariée depuis un an, accouche fans fecours dans le chemin, au milieu des glaces. Il faut que toute mourante qu'elle eft, elle emporte fon enfant mourant dans fes bras. Enfin, une des premières nouvelles que cette famille apprend quand elle eft en lieu de fûreté, c'eft que le père & la mère font condamnés au dernier fupplice, & que les deux fœurs déclarées également coupables, font bannies à perpétuité ;

que leur bien eſt confiſqué, & qu'il ne leur reſte plus rien au monde que l'opprobre & la miſère.

C'eſt ce qu'on peut voir plus au long dans le chef-d'œuvre de Mr. *de Beaumont*, avec les preuves complettes de la plus pure innocence & de la plus déteſtable injuſtice.

La Providence qui a permis que les premières tentatives, qui ont produit la juſtification de *Calas* mort ſur la roue en Languedoc, vinſſent du fond des montagnes & des deſerts voiſins de la Suiſſe, a voulu encore que la vengeance des *Sirven* vint des mêmes ſolitudes. Les enfans de *Calas* s'y réfugièrent, la famille de *Sirven* y chercha un azile dans le même temps. Les hommes compatiſſans, & vraiment religieux, qui ont eu la conſolation de ſervir ces deux familles infortunées, & qui les premiers ont reſpecté leurs déſaſtres & leur vertu, ne purent alors faire préſenter des requêtes pour les *Sirven* comme pour les *Calas*, parce que le procès criminel contre les *Sirven*, s'inſtruiſit plus lentement & dura plus longtems. Et puis comment une famille errante à quatre cent milles de ſa patrie pouvait-elle recouvrer les piéces néceſſaires à ſa juſtification? que pouvaient un père accablé, une femme mourante, & qui eſt en effet morte de ſa douleur, & deux filles auſſi malheureuſes que le père & la mère? Il falait demander juridiquement la copie de leur procès; des formes peut-être néceſſaires, mais dont l'effet eſt ſouvent d'opprimer l'innocent & le pauvre, ne le per-

mettaient pas. Leurs parens intimidés n'osaient même leur écrire ; tout ce que cette famille put apprendre dans un pays étranger, c'est qu'elle avait été condamnée au supplice dans sa patrie. Si on savait combien il a fallu de soins & de peines pour arracher enfin quelques preuves juridiques en leur faveur, on en serait effrayé. Par quelle fatalité est-il si aisé d'opprimer & si difficile de secourir ?

On n'a pû employer pour les *Sirven* les mêmes formes de justice dont on s'est servi pour les *Calas*, parce que les *Calas* avaient été condamnés par un Parlement, & que les *Sirven* ne l'ont été que par des Juges subalternes, dont la sentence ressortit à ce même Parlement. Nous ne répéterons rien ici de ce qu'a dit l'éloquent & généreux Mr. *De Beaumont ;* mais ayant considéré combien ces deux avantures sont étroitement unies à l'intérêt du genre humain, nous avons cru qu'il est du même intérêt d'attaquer dans sa source le fanatisme qui les a produites. Il ne s'agit que de deux familles obscures ; mais quand la créature la plus ignorée meurt de la même contagion qui a longtemps désolé la Terre, elle avertit le monde entier que ce poison subsiste encore. Tous les hommes doivent se tenir sur leurs gardes : & *s'il est quelques Mèdecins*, ils doivent chercher les remèdes qui peuvent détruire les principes de la mortalité universelle.

Il se peut encore que les formes de la Jurisprudence ne permettent pas que la requête des *Sirven* soit admise au Conseil du Roi de

France; mais elle l'eſt par le public; ce Juge de tous les Juges a prononcé. C'eſt donc à lui que nous nous addreſſons; c'eſt d'après lui que nous allons parler.

---

## *Exemples du fanatiſme en général.*

LE genre humain a toujours été livré aux erreurs : toutes n'ont pas été meurtriéres. On a pû ignorer que nôtre globe tourne autour du Soleil, on a pû croire aux diſeurs de bonne avanture, aux revenans; on a pû croire que les oiſeaux annoncent l'avenir, qu'on enchante les ſerpens, que l'on peut faire naître des animaux bigarés en préſentant aux mères des objets diverſement colorés; on a pû ſe perſuader que dans le décours de la Lune, la moëlle des os diminue, que les graines doivent pourir pour germer &c. Ces inepties au moins n'ont produit ni perſécutions, ni diſcordes, ni meurtres.

Il eſt d'autres démences qui ont troublé la Terre, d'autres folies qui l'ont inondée de ſang. On ne ſait point aſſez, par exemple, combien de miſérables ont été livrés aux boureaux par des Juges ignorans, qui les condamnèrent aux flammes tranquillement & ſans ſcrupule, ſur une accuſation de ſorcellerie. Il n'y a point eu de Tribunal dans l'Europe Chrétienne qui ne ſe ſoit ſouillé très ſouvent par de tels aſſaſſinats juridiques pendant quinze ſiécles entiers;

&

& quand je dirai que parmi les Chrétiens, il y a eu plus de cent mille victimes de cette Jurisprudence idiote & barbare, & que la plûpart étaient des femmes & des filles innocentes; je ne dirai pas encor assez.

Les bibliothèques sont remplies de livres concernant la Jurisprudence de la sorcellerie; toutes les décisions de ces Juges y sont fondées sur l'exemple des Magiciens de *Pharaon*, de la Pitonisse d'Endor, des possedés dont il est parlé dans l'Evangile, & des Apôtres envoyés expressément pour chasser les Diables des corps des possedés. Personne n'osait seulement alleguer, par pitié pour le genre humain, que DIEU a pû permettre autrefois les possessions & les sortilèges, & ne les permettre plus aujourd'hui. Cette distinction aurait paru criminelle; on voulait absolument des victimes. Le Christianisme fut toujours souillé de cette absurde barbarie; tous les Pères de l'Eglise crurent à la Magie; plus de cinquante Conciles prononcèrent anathème contre ceux qui faisaient entrer le Diable dans le corps des hommes par la vertu de leurs paroles. L'erreur universelle était sacrée; les hommes d'Etat qui pouvaient détromper les peuples, n'y pensèrent pas, ils étaient trop entrainés par le torrent des affaires. Ils craignaient le pouvoir du préjugé; ils voyaient que ce fanatisme était né du sein de la Religion même; ils n'osaient frapper ce fils dénaturé, de peur de blesser la mère; ils aimèrent mieux s'exposer à être eux-mêmes les esclaves de l'erreur populaire que la combattre.

Les Princes, les Rois ont payé chérement la faute qu'ils ont faite d'encourager la superstition du vulgaire. Ne fit-on pas croire au peuple de Paris que le Roi *Henri III.* employait les sortilèges dans ses dévotions ? & ne se servit-on pas longtems d'opérations magiques pour lui ôter une malheureuse vie que le couteau d'un Jacobin trancha plus sûrement que n'eût fait tout l'Enfer évoqué par des conjurations ?

Des fourbes ne voulurent-ils pas conduire à Rome *Marthe Brossier* la possédée pour accuser *Henri IV.* au nom du Diable de n'être pas bon Catholique ? Chaque année dans ces temps à demi sauvages, auxquels nous touchons, était marquée par de semblables avantures. Tout ce qui restait de la Ligue à Paris ne publia-t-il pas que le Diable avait tordu le cou à la belle *Gabrielle d'Etrée* ?

On ne devrait pas, dit-on, reproduire aujourd'hui ces histoires si honteuses pour la nature humaine. Et moi je dis qu'il en faut parler mille fois, qu'il faut les rendre sans cesse présentes à l'esprit des hommes. Il faut répéter que le malheureux prêtre *Urbain Grandier* fut condamné aux flammes par des Juges ignorans & vendus à un Ministre sanguinaire. L'innocence de *Grandier* était évidente ; mais des Religieuses assuraient qu'il les avait ensorcelées, & c'en était assez. On oubliait DIEU pour ne parler que du Diable. Il arrivait nécessairement que les prêtres ayant fait un article de foi du commerce des hommes avec les Diables, & les Juges regardant ce prétendu crime comme aussi réel & aussi com-

commun que le larcin ; il ſe trouva parmi nous plus de ſorciers que de voleurs.

---

## *Une mauvaiſe Juriſprudence multiplie les crimes.*

CE furent donc nos rituels & nôtre Juriſprudence, fondée ſur le decret de *Gratien*, qui formèrent en effet des magiciens. Le peuple imbécille diſait : Nos prêtres excommunient, exorciſent ceux qui ont fait des pactes avec le Diable ; nos Juges les font bruler ; il eſt donc très certain qu'on peut faire des marchés avec le Diable : or ſi ces marchés ſont ſecrets, ſi *Belzebut* nous tient parole, nous ſerons enrichis en une ſeule nuit. Il ne nous en coutera que d'aller au Sabbat ; la crainte d'être découverts ne doit pas l'emporter ſur l'eſpérance des bien infinis que le Diable peut nous faire. D'ailleurs *Belzébut* plus puiſſant que nos Juges, nous peut ſecourir contre eux. Ainſi raiſonnaient ces miſérables ; & plus les Juges fanatiques allumaient de buchers, plus il ſe trouvait d'idiots qui les affrontaient.

Mais il y avait encore plus d'accuſateurs que de criminels. Une fille devenait-elle groſſe ſans que l'on connût ſon amant, c'était le Diable qui lui avait fait un enfant. Quelques laboureurs s'étaient-ils procuré par leur travail une recolte plus abondante que celle de ſes voiſins, c'eſt qu'ils étaient ſorciers ; l'Inquiſition

tion les brulait & vendait leur bien à ſon profit. Le Pape déléguait dans toute l'Allemagne & ailleurs, des Juges qui livraient les victimes au bras ſéculier; de ſorte que les laïques ne furent très longtemps que les archers & les boureaux des Prêtres. Il en eſt ainſi encore en Eſpagne, & en Portugal.

Plus une Province était ignorante & groſſiére, plus l'empire du Diable y était reconnu. Nous avons un recueil des arrêſt rendus en Franche-Comté contre les ſorciers, fait en 1607. par un grand Juge de St. Claude, nommé *Boguet*, & aprouvé par pluſieurs Evêques. On mettrait aujourd'hui dans l'hôpital des fous, un homme qui écrirait un pareil ouvrage. Mais alors tous les autres Juges étaient auſſi cruellement inſenſés que lui. Chaque Province eut un pareil regiſtre. Enfin lorſque la Philoſophie a commencé à éclairer un peu les hommes, on a ceſſé de pourſuivre les ſorciers. Et ils ont diſparu de la terre.

---

## *Des Parricides.*

J'Oſe dire qu'il en eſt ainſi des parricides. Que les Juges du Languedoc ceſſent de croire légérement que tout père de famille Proteſtant commence par aſſaſſiner ſes enfans, dès qu'il ſoupçonne qu'ils ont ont quelque penchant pour la créance Romaine; & alors il n'y aura plus de procès de parricides. Ce crime eſt

eſt encore plus rare en effet que celui de faire un pacte avec le Diable; car il ſe peut que des femmes imbécilles à qui leur Curé aura fait accroire dans ſon Prône, qu'on peut aller coucher avec un bouc au Sabbat, conçoivent par ce Prône même l'envie d'aller au Sabbat & d'y coucher avec un bouc. Il eſt dans la nature que s'étant frotées d'onguent, elles rêvent pendant la nuit qu'elles on eu les faveurs du Diable. Mais il n'eſt pas dans la nature que les pères & les mères égorgent leurs enfans pour plaire à DIEU. Et peut-être ſi l'on continuait à ſoupçonner qu'il eſt ordinaire aux Proteſtants d'aſſaſſiner leurs enfans de peur qu'ils ne ſe faſſent Catholiques, on leur rendrait enfin la Religion Catholique ſi odieuſe qu'on pourrait venir à bout d'étouffer la nature dans quelques malheureux pères fanatiques, & leur donner la tentation de commettre le crime qu'on ſuppoſe ſi légérement.

Un auteur Italien raporte qu'en Calabre un moine s'aviſa d'aller prêcher de village en village contre la beſtialité, & en fit des peintures ſi vives, qu'il ſe trouva trois mois après plus de cinquante femmes accuſées de cette horreur.

---

## *La Tolérance peut ſeule rendre la Societé ſupportable.*

C'Eſt une paſſion bien terrible que cet orgueil qui veut forcer les hommes à penſer comme nous ; mais n'eſt-ce pas une extrême folie de croire les ramener à nos dogmes en les révoltant continuellement par les calomnies les plus atroces, en les perſécutant, en les trainant aux galéres, à la potence, ſur la roue & dans les flammes ?

Un prêtre Irlandais a écrit depuis peu, dans une brochure, à la vérité ignorée, mais enfin il a écrit, & il a entendu dire à d'autres, que nous venons cent ans trop tard pour élever nos voix contre l'intolérance, que la barbarie a fait place à la douceur, qu'il n'eſt plus temps de ſe plaindre. Je répondrai à ceux qui parlent ainſi ; Voyez ce qui ſe paſſe ſous vos yeux, & ſi vous avez un cœur humain, vous joindrez vôtre compaſſion à la notre. On a pendu en France huit malheureux Prédicans depuis l'année 1745. Les billets de confeſſion ont excité mille troubles ; & enfin un malheureux fanatique de la lie du peuple ayant aſſaſſiné ſon Roi en 1757. a répondu devant le Parlement à ſon premier interrogatoire *a* ), qu'il avait commis ce parricide par principe de Religion, & il a ajouté ces mots funeſtes ; *qui n'eſt bon*

*a* ) Pag. 131. du procès de Damien.

*bon que pour ſoi n'eſt bon à rien.* De qui les tenait-il? qui faiſait parler ainſi un cuiſtre de collége, un miſérable valet? *b*) Il a ſoutenu à la torture non ſeulement que ſon aſſaſſinat était *une œuvre méritoire*, *c*) mais qu'il l'avait entendu dire à tous les Prêtres dans la grande ſalle du palais où l'on rend la juſtice.

La contagion du fanatiſme ſubſiſte donc encore. Ce poiſon eſt ſi peu détruit, qu'un prêtre du païs des *Calas* & des *Sirven* a fait imprimer *d*) il y a quelques années l'apologie de la St. Barthelemy. Un autre *e*) a publié la juſtification des meurtriers du Curé *Urbain Grandier*; & quand le traité auſſi utile qu'humain de la tolérance a paru en France, on n'a pas oſé en permettre le débit publiquement. Ce traité a fait à la vérité quelque bien, il a diſſipé quelques préjugés, il a inſpiré de l'horreur pour les perſécutions & pour le fanatiſme; mais dans ce tableau des barbaries religieuſes, l'auteur a omis bien des traits qui auraient rendu le tableau plus terrible & l'inſtruction plus frappante.

On a reproché à l'auteur d'avoir été un peu trop loin, lorſque pour montrer combien la perſécution eſt déteſtable & inſenſée, il introduit un parent de *Ravaillac* propoſant au Jéſuite *Le Tellier* d'empoiſonner tous les Janſéniſtes. Cette fiction pourait en effet paraitre trop

*b*) Pag. 135. *c*) Pag. 405.
*d*) L'Abbé de Caveirac.
*e*) L'Abbé de la Menardaye.

trop outrée à quiconque ne ſait pas juſqu'où peut aller la rage folle du fanatiſme. On ſera bien ſurpris quand on apprendra que ce qui eſt une fiction dans le Traité de la Tolérance, eſt une vérité hiſtorique.

On voit en effet dans l'hiſtoire de la Réformation de Suiſſe, que pour prévenir le grand changement qui était prêt d'éclater, des Prêtres ſubornèrent à Genève en 1536. une ſervante, pour empoiſonner trois principaux auteurs de la Réforme, & que le poiſon n'ayant pas été aſſez fort, ils en mirent un plus violent dans le pain & le vin de la Communion publique, afin d'exterminer en un ſeul matin tous les nouveaux Réformés & de faire triompher l'Egliſe de Dieu. *f*)

L'auteur du Traité de la Tolérance n'a point parlé des ſupplices horribles dans leſquels on a fait périr tant de malheureux aux Vallées du Piémont. Il a paſſé ſous ſilence le maſſacre de ſix cent habitans de la Valteline, hommes, femmes, enfans, que les Catholiques égorgèrent un Dimanche au mois de Septembre 1620. Je ne dirai pas que ce fût avec l'aveu & avec le ſecours de l'Archevèque de Milan, *Charles Boromé*, dont on a fait un Saint. Quelques écrivains paſſionnés ont aſſuré ce fait que je ſuis très loin de croire; mais je dis qu'il n'y a guère dans l'Europe de ville & de bourg où le

*f*) Ruchat tom. 1. pag. 2. 5. 4. 6. & 7. Roſet tom. 3. pag. 13. Savion tom. 3. pag. 126. Mſſ. Chouët pag. 26. avec les preuves du procès.

le ſang n'ait coulé pour des querelles de Religion ; je dis que l'eſpèce humaine en a ſenſiblement diminué, parce qu'on maſſacrait les femmes & les filles, auſſi-bien que les hommes : je dis que l'Europe ſerait plus peuplée d'un tiers s'il n'y avait point eu d'argumens Théologiques. Je dis enfin que loin d'oublier ces temps abominables, il faut les remettre fréquemment ſous nos yeux, pour en inſpirer une horreur éternelle, & que c'eſt à notre ſiécle à faire amende honorable par la tolérance, pour ce long amas de crimes que l'intolérance a fait commettre pendant ſeize ſiécles de barbarie.

Qu'on ne diſe donc point qu'il ne reſte plus de traces du fanatiſme affreux de l'intolérantiſme ; elles ſont encore partout ; elles ſont dans les pays mêmes qui paſſent pour les plus humains. Les Prédicans Luthériens & Calviniſtes, s'ils étaient les maîtres, feraient peut-être auſſi impitoyables, auſſi durs, auſſi inſolens qu'ils reprochent à leurs antagoniſtes de l'être. La loi barbare, qu'aucun Catholique ne peut demeurer plus de trois jours dans certains pays Proteſtans, n'eſt point encore révoquée. Un Italien, un Français, un Autrichien, ne peut poſſéder une maiſon, un arpent de terre dans leur territoire, tandis qu'au moins on permet en France qu'un Citoyen inconnu de Genève ou de Shaffouſe achète des terres Seigneuriales. Si un Français au contraire voulait acheter un domaine dans les Républiques Proteſtantes dont je parle, & ſi le Gouvernement fermait ſagement les yeux, il y a encore des ames de boue qui s'éléveraient contre cette humanité tolérante.

De

---

## *De ce qui fomente principalement l'intolérance, la haine & l'injuſtice.*

UN des grands alimens de l'intolérance & de la haine des citoyens contre leurs compatriotes, eſt ce malheureux uſage de perpétuer les diviſions par des monumens & par des fêtes. Telle eſt la proceſſion annuelle de Toulouſe, dans laquelle on remercie DIEU ſolemnellement de quatre mille meurtres : elle a été défendue par pluſieurs Ordonnances des Rois, & n'a point été encor abolie. On inſulte dévotement chaque année la Religion & le Trône par cette cérémonie barbare ; l'inſulte redouble à la fin du ſiécle avec la ſolemnité. Ce ſont là les jeux ſéculaires de Toulouſe : elle demande alors une indulgence plénière au Pape en faveur de la proceſſion. Elle a beſoin ſans doute d'indulgence ; mais on n'en mérite pas quand on éterniſe le fanatiſme.

La dernière cérémonie ſéculaire ſe fit en 1762. au temps même où l'on fit expirer *Calas* ſur la rouë. On remerciait DIEU d'un côté, & de l'autre on maſſacrait l'innocence. La poſtérité pourra-t-elle croire à quel excès ſe porte de nos jours la ſuperſtition dans cette malheureuſe ſolemnité ?

Dabord les Savetiers, en habit de cérémonie, portent la tête du premier Evêque de Toulouſe, Prince du Péloponèſe, qui ſiégeait inconteſta-

ble-

blement à Toulouſe avant la mort de Jésus-Christ. Enſuite viennent les Couvreurs chargés des os de tous les enfans qu'*Hérode* ne manqua pas de faire égorger, il y a dix-ſept cent ſoixante & ſix ans; & quoique ces enfans ayent été enterrés à Ephèſe, comme les onze mille vierges à Cologne, au vû & au ſû de tout le monde, ils n'en ſont pas moins enchaſſés à Toulouſe.

Les Fripiers étalent un morceau de la robe de la Vierge, dont ils ont très grand ſoin, & qu'ils ont acheté à la foire de Beaucaire d'une revendeuſe Juive.

Les reliques de *St. Pierre* & de *St. Paul* ſont portées par les frères Tailleurs. Apparemment que ce ſont les habits que leur faiſait la couturière *Dorcas*; car pour les corps, il eſt indubitable qu'ils ſont à Rome avec leurs clefs.

Trente corps morts paraiſſent enſuite dans cette marche. Si on s'en tenait à ces momeries, elles ne ſeraient que ridicules & dégoutantes. La pieté trompée n'en eſt pas moins pieté. Le ſot peuple peut à toute force remplir ſes devoirs, ( ſurtout quand la police eſt exacte ), quoiqu'il porte en proceſſion les os des quatorze mille enfans tués par l'ordre ſenſé d'*Hérode* dans Bethléem. Mais tant de corps morts qui ne ſervent en ce jour qu'à renouveller la mémoire de quatre mille citoyens égorgés en 1562, ne peuvent faire ſur les cerveaux des vivans qu'une impreſſion funeſte. Ajoutez que les pénitens blancs & noirs marchans à cette proceſſion avec un maſque de drap ſur le viſage, reſſemblent à des

revenans qui augmentent l'horreur de cette fête lugubre. On en ſort la tête remplie de fantômes, le cœur ſaiſi de l'eſprit de fanatiſme & rempli de fiel contre ſes frères que cette proceſſion outrage. C'eſt ainſi qu'on ſortait autrefois de la chambre des méditations chez les Jéſuites; l'imagination s'enflamme à ces objets, l'ame devient atroce & implacable.

Malheureux humains! ayez des fêtes qui adouciſſent les mœurs, qui portent à la clémence, à la douceur, à la charité. Célébrez la journée de Fontenoy, où tous les ennemis bleſſés furent portés avec les nôtres dans les mêmes maiſons, dans les mêmes hopitaux, où ils furent traités, ſoignés avec le même empreſſement.

Célébrez la générosité des Anglais qui firent une ſouſcription en faveur de nos priſonniers dans la dernière guerre.

Célébrez les bienfaits dont *Louis XV.* a comblé la famille *Calas*, & que cette fête ſoit une éternelle réparation de l'injuſtice.

Célébrez les inſtitutions bienfaiſantes & utiles des Invalides, des Demoiſelles de St. Cyr, des Gentilshommes de l'école militaire. Que vos fêtes ſoient les commémorations des actions vertueuſes, & non de la haine, de la diſcorde, de l'abrutiſſement, & du meurtre, & du carnage.

---

## *Causes étranges de l'Intolérance.*

JE ſupoſe qu'on raconte toutes ces choſes à un Chinois, à un Indien de bon ſens, & qu'il ait la patience de les écouter; je ſupoſe qu'il veuille s'informer pourquoi on a tant perſécuté en Europe, pourquoi des haines ſi invéterées éclatent encore, d'où ſont partis tant d'anathêmes réciproques, tant d'inſtructions paſtorales qui ne ſont que des libelles diffamatoires, tant de lettres de cachet qui ſous *Louis XIV.* ont rempli les priſons & les deſerts, il faudra bien qu'on lui réponde. On lui dira donc en rougiſſant; Les uns croyent à la grace verſatile, les autres à la grace efficace. On dit dans Avignon que JESUS eſt mort pour tous, & dans un fauxbourg de Paris, qu'il eſt mort pour pluſieurs. Là on aſſure que le mariage eſt le ſigne viſible d'une choſe inviſible; ici on prétend qu'il n'y a rien d'inviſible dans cette union. Il y a des villes où les apparences de la matiére peuvent ſubſiſter ſans que la matière apparente exiſte, & où un corps peut être en mille endroits différents. Il y a d'autres villes où l'on croit la matière pénétrable: & pour comble enfin, il y a dans ces villes de grands édifices où l'on enſeigne une choſe, & d'autres édifices où il faut croire une choſe toute contraire. On a une différente manière d'argumenter, ſelon qu'on porte une robe blanche, griſe ou noire, ou ſelon qu'on eſt affublé d'un man-

teau ou d'une chazuble. Ce ſont là les raiſons de cette intolérance réciproque qui rend éternellement ennemis les ſujets d'un même état ; & par un renverſement d'eſprit inconcevable on laiſſe ſubſiſter ces ſemences de diſcorde.

Certainement l'Indien ou le Chinois ne pourra comprendre qu'on ſe ſoit perſécuté, égorgé ſi longtemps pour de telles raiſons. Il penſera d'abord que cet horrible acharnement ne peut avoir d'autre ſource que dans des principes de morale entiérement oppoſés. Il ſera bien ſurpris, quand il apprendra que nous avons tous la même morale, la même qu'on profeſſa de tout temps à la Chine & dans les Indes, la même qui a gouverné tous les peuples. Qu'il devra nous plaindre alors & nous mépriſer, en voyant que cette morale uniforme & éternelle n'a pu ni nous réunir, ni nous adoucir, & que les ſubtilités ſcholaſtiques ont fait des monſtres de ceux qui en s'attachant ſimplement à cette même morale auraient été des frères.

Tout ce que je dis ici à l'occaſion des *Calas* & des *Sirven*, on aurait dû le dire pendant quinze cent années, depuis les querelles d'*Athanaſe* & d'*Arius*, que l'Empereur *Conſtantin* traita d'abord d'inſenſées, juſqu'à celles du jéſuite *Le Tellier*, & du janſéniſte *Queſnel*, & des billets de confeſſion. Non, il n'y a pas une ſeule diſpute Théologique qui n'ait eu des ſuites funeſtes. On en compilerait vingt volumes ; mais je veux finir par celle des Cordeliers & des Jacobins, qui prépara la réformation de la puiſſante République de Berne. C'eſt

de

de mille hiſtoires de cette nature la plus horrible, la plus ſacrilège, & en même tems la plus avérée.

---

## *Digreſſion ſur les ſacriléges qui amenèrent la réformation de Berne.*

ON ſait aſſez que les Cordeliers ou Franciſcains, & les Jacobins ou Dominicains, ſe déteſtaient réciproquement depuis leur fondation. Ils étaient diviſés ſur pluſieurs points de Théologie, autant que ſur l'intérêt de leur beſace. Leur principale querelle roulait ſur l'état de *Marie* avant qu'elle fût née. Les frères Cordeliers aſſuraient que *Marie* n'avait pas péché dans le ventre de ſa mère; les frères Jacobins le niaient. Il n'y eut jamais peut-être de queſtion plus ridicule, & ce fut celà même qui rendit ces deux ordres de moines irréconciliables.

Un Cordelier prêchant à Francfort en 1503. ſur l'immaculée conception de *Marie*, vit entrer dans l'Egliſe un Dominicain nommé *Vigam*; *Sainte Vierge*, s'écria-t-il, *je te remercie de n'avoir pas permis que je fuſſe d'une ſecte qui te deshonore toi & ton fils!* *Vigam* lui répondit qu'il en avait menti; le Cordelier deſcendit de ſa chaire, un crucifix de fer à la main, il en frappa ſi rudement le Jacobin *Vigam*, qu'il le laiſſa preſque mort ſur la place; après quoi il acheva ſon ſermon ſur la Vierge.

Les Jacobins s'aſſemblèrent en Chapitre pour ſe

se venger ; & dans l'espérance d'humilier davantage les Cordeliers, ils résolurent de faire des miracles. Après plusieurs essais infructueux, ils trouvèrent enfin une occasion favorable dans Berne.

Un de leurs moines confessait un jeune tailleur imbécille nommé *Jetzer*, très dévot d'ailleurs à la Vierge *Marie* & à Ste. *Barbe.* Cet idiot leur parut un excellent sujet à miracles. Son Confesseur lui persuada que la Vierge & Ste. *Barbe* lui ordonnaient expressément de se faire Jacobin & de donner tout son argent au couvent. *Jetzer* obéit, il prit l'habit. Quand on eut bien éprouvé sa vocation, quatre Jacobins, dont les noms sont au procès, se déguisèrent plusieurs fois comme ils purent, l'un en Ange, l'autre en ame du Purgatoire, un troisiéme en Vierge *Marie*, & le quatriéme en Ste. *Barbe.*

Le résultat de toutes ces apparitions qui seraient trop ennuyeuses à décrire, fut qu'enfin la Vierge lui avoua qu'elle était née dans le péché originel, qu'elle aurait été damnée, si son fils qui n'était pas encore au monde, n'avait pas eu l'attention de la régénerer immédiatement après qu'elle fut née, que les Cordeliers étaient des impies qui offensaient griévement son fils, en prétendant que sa mère avait été conçue sans péché mortel, & qu'elle le chargeait d'annoncer cette nouvelle à tous les bons serviteurs de DIEU & de *Marie* dans Berne.

*Jetzer* n'y manqua pas. *Marie* pour le remercier

mercier lui apparut encore, accompagnée de deux Anges robuſtes & vigoureux; elle lui dit qu'elle venait lui imprimer les ſaints ſtigmates de ſon fils pour preuve de ſa miſſion & pour ſa récompenſe. Les deux Anges le lièrent; la Vierge lui enfonça des clous dans les pieds & dans les mains. Le lendemain on expoſa publiquement ſur l'autel frère *Jetzer*, tout ſanglant des faveurs céleſtes qu'il avait reçues. Les dévotes vinrent en foule baiſer ſes playes. Il fit autant de miracles qu'il voulut; mais les apparitions continuant toujours, *Jetzer* reconnut enfin la voix du Sous-prieur ſous le maſque qui le cachait; il cria, il menaça de tout révéler; il ſuivit le Sous-prieur juſques dans ſa cellule, il y trouva ſon Confeſſeur, *Ste. Barbe* & les deux Anges qui buvaient avec des filles.

Les moines découverts n'avaient plus d'autre parti à prendre que celui de l'empoiſonner : ils ſaupoudrèrent une hoſtie de ſublimé corroſif; *Jetzer* la trouva d'un ſi mauvais gout qu'il ne put l'avaler; il s'enfuit hors de l'Egliſe, en criant aux empoïſonneurs & aux ſacrilèges. Le procès dura deux ans; il falut plaider devant l'Evêque de Lauſanne; car il n'était pas permis alors à des ſéculiers d'oſer juger des moines. L'Evêque prit le parti des Dominicains; il jugea que les apparitions étaient véritables, & que le pauvre *Jetzer* était un impoſteur; il eut même la barbarie de faire mettre cet innocent à la torture; mais les Dominicains ayant enſuite eu l'imprudence de le dégrader & de lui ôter l'habit d'un ordre ſi ſaint,

*Jetzer* étant redevenu ſéculier par cette manœuvre, le Conſeil de Berne s'aſſura de ſa perſonne, reçut ſes dépoſitions, & vérifia ce long tiſſu de crimes; il falut faire venir des juges eccléſiaſtiques de Rome; il les força par l'évidence de la vérité à livrer les coupables au bras ſéculier; ils furent brulés le 31. Mai 1509. à la porte de Marſilly. Tout le procès eſt encore dans les archives de Berne, & il a été imprimé pluſieurs fois.

---

## *Des ſuites de l'eſprit de parti & du fanatiſme.*

SI une ſimple diſpute de moines a pû produire de ſi étranges abominations, ne ſoyons point étonnés de la foule des crimes que l'eſprit de parti a fait naitre entre tant de ſectes rivales: craignons toujours les excès où conduit le fanatiſme. Qu'on laiſſe ce monſtre en liberté, qu'on ceſſe de couper ſes griffes & de briſer ſes dents, que la raiſon ſi ſouvent perſécutée ſe taiſe, on verra les mêmes horreurs qu'aux ſiécles paſſés; le germe ſubſiſte; ſi vous ne l'étouffez pas, il couvrira la terre.

Jugez donc enfin, lecteurs ſages, lequel vaut le mieux, d'adorer DIEU avec ſimplicité, de remplir tous les devoirs de la ſociété ſans agiter des queſtions auſſi funeſtes qu'incompréhenſibles, & d'être juſtes & bienfaiſants, ſans être d'aucune faction, que de vous livrer à des opinions

nions fantaſtiques qui conduiſent les ames faibles à un entouſiaſme deſtructeur & aux plus déteſtables atrocités.

Je ne crois point m'être écarté de mon ſujet, en rapportant tous ces exemples, en recommandant aux hommes la Religion qui les unit, & non pas celle qui les diviſe ; la Religion qui n'eſt d'aucun parti, qui forme des citoyens vertueux, & non d'imbécilles ſcholaſtiques ; la Religion qui tolère, & non celle qui perſécute ; la Religion qui dit que toute la loi conſiſte à aimer DIEU & ſon prochain, & non celle qui fait de DIEU un tiran & de ſon prochain un amas de victimes.

Ne faiſons point reſſembler la Religion à ces nymphes de la fable qui s'accouplèrent avec des animaux & qui enfantèrent des monſtres.

Ce ſont les moines ſurtout, qui ont perverti les hommes. Le ſage & profond *Leibnitz* l'a prouvé évidemment. Il a fait voir que le dixiéme ſiécle, qu'on appelle le ſiécle de fer, était bien moins barbare que le treiziéme & les ſuivans, où nâquirent ces multitudes de gueux qui firent vœu de vivre aux dépends des laïques & de tourmenter les laïques. Ennemis du genre humain, ennemis les uns des autres & d'eux-mêmes, incapables de connaitre les douceurs de la ſociété, il falait bien qu'ils la haïſſent. Ils déployent entre eux une dureté dont chacun d'eux gémit & que chacun d'eux redouble. Tout moine ſecoue la chaine qu'il s'eſt donnée, en frappe ſon confrère, & en eſt frappé à ſon tour. Malheureux dans leurs ſacrés

repai-

repaires, ils voudraient rendre malheureux les autres hommes. Leurs cloitres ſont le ſéjour du repentir, de la diſcorde & de la haine. Leur juriſdiction ſecrette eſt celle de *Maroc* & d'*Alger.* Ils enterrent pour la vie dans des cachots, ceux de leurs frères qui peuvent les accuſer. Enfin ils ont inventé l'Inquiſition.

Je ſais que dans la multitude de ces miſérables qui infectent la moitié de l'Europe, & que la ſéduction, l'ignorance, la pauvreté ont précipité dans des cloîtres à l'âge de quinze ans, il s'eſt trouvé des hommes d'un rare mérite, qui ſe ſont élevés au-deſſus de leur état, & qui ont rendu ſervice à leur patrie. Mais j'oſe aſſurer que tous les grands hommes dont le mérite a percé du cloître dans le monde, ont tous été perſécutés par leurs confrères. Tout ſavant, tout homme de génie y eſſuye plus de dégoûts, plus de traits de l'envie, qu'il n'en aurait éprouvé dans le monde. L'ignorant & le fanatique qui ſoutiennent les intérêts de la beſace, y ont plus de conſidération que n'en aurait le plus grand génie de l'Europe; l'horreur qui règne dans ces cavernes paraît rarement aux yeux des ſéculiers; & quand elle éclate, c'eſt par des crimes qui étonnent. On a vû au mois de May de cette année huit de ces malheureux, qu'on nomme *Capucins*, accuſés d'avoir égorgé leur Supérieur dans Paris.

Cependant par une fatalité étrange, des pères, des mères, des filles diſent à genoux tous leurs ſecrets à ces hommes, le rebut de la nature,

ture, qui tous ſouillés de crimes, ſe vantent de remettre les péchés des hommes au nom du Dieu qu'ils font de leurs propres mains.

Combien de fois ont-ils inſpiré à ceux qu'ils appellent leurs *Pénitens* toute l'atrocité de leur caractère ? C'eſt par eux que ſont fomentées principalement ces haines religieuſes qui rendent la vie ſi amère. Les Juges qui ont condamné les *Calas* & les *Sirven* ſe confeſſent à des moines : ils ont donné deux moines à *Calas* pour l'accompagner au ſuplice. Ces deux hommes, moins barbares que leurs confrères, avouèrent d'abord que *Calas* en expirant ſur la rouë avait invoqué DIEU avec la réſignation de l'innocence. Mais quand nous leur avons demandé une atteſtation de ce fait, ils l'ont refuſée ; ils ont craint d'être punis par leurs Supérieurs, pour avoir dit la vérité.

Enfin, qui le croirait, après le jugement ſolemnel rendu en faveur des *Calas*, il s'eſt trouvé un jéſuite Irlandais, qui, dans la plus inſipide des brochures, a oſé dire que les défenſeurs des *Calas* & les Maîtres des Requêtes qui ont rendu juſtice à leur innocence, étaient des ennemis de la Religion.

Les Catholiques répondent à tous ces reproches, que les Proteſtans en méritent d'auſſi violents. Les meurtres de *Servet* & de *Barnevelt*, diſent-ils, valent bien ceux du Conſeiller *Du Bourg*. On peut oppoſer la mort de *Charles I.* à celle de *Henri III.* Les ſombres fureurs des Presbytériens d'Angleterre, la rage des Cannibales des Cevennes, ont égalé les horreurs de la *St. Barthelemi.* Com-

Comparez les ſectes, comparez les temps ; vous trouverez partout, depuis ſeize cent années, une meſure à peu près égale d'abſurdités & d'horreurs, partout des races d'aveugles ſe déchirant les uns les autres dans la nuit qui les environne. Quel livre de controverſe n'a pas été écrit avec le fiel ? & quel dogme Théologique n'a pas fait répandre du ſang ? C'était la ſuite néceſſaire de ces terribles paroles ; *Quiconque n'écoute pas l'Egliſe ſoit regardé comme un Payen & un Publicain.* Chaque parti prétendait être l'Egliſe ; chaque parti a donc dit toûjours ; Nous abhorrons les commis de la Douane, il nous eſt enjoint de traiter quiconque n'eſt pas de notre avis, comme les contrebandiers traitent les commis de la Douane quand ils ſont les plus forts. Ainſi partout le premier dogme a été celui de la haine.

Lorſque le Roi de Pruſſe entra pour la première fois dans la Siléſie, une bourgade Proteſtante, jalouſe d'un village Catholique, vint demander humblement au Roi la permiſſion de tout tuer dans ce village. Le Roi répondit aux députés ; Si ce village venait me demander la permiſſion de vous égorger, trouveriez-vous bon que je la lui accordaſſe ? Oh, gracieuſe Majeſté ! répliquèrent les Députés, cela eſt bien différent, nous ſommes la véritable Egliſe.

---

---

*Remèdes contre la rage des ames.*

LA rage du préjugé qui nous porte à croire coupables tous ceux qui ne ſont pas de notre avis, la rage de la ſuperſtition, de la perſécution, de l'inquiſition, eſt une maladie épidémique qui a régné en divers temps, comme la peſte; voici les préſervatifs reconnus pour les plus ſalutaires. Faites vous rendre compte d'abord des loix Romaines juſqu'à *Théodoſe*, vous ne trouverez pas un ſeul Edit pour mettre à la torture ou crucifier ou rouer ceux qui ne ſont accuſés que de penſer différemment de vous, & qui ne troublent point la ſociété par des actions de déſobéiſſance, & par des inſultes au culte public autoriſé par les loix civiles. Cette première réflexion adoucira un peu les ſymptomes de la rage.

Raſſemblez pluſieurs paſſages de *Cicéron*, & commencez par celui-ci: *Superſtitio inſtat & urget, & quocumque te verteris perſequitur, &c.* * Si vous laiſſez entrer chez vous la ſuperſtition, elle vous pourſuivra partout; elle ne vous laiſſera point de relâche. Cette précaution ſera très utile contre la maladie qu'il faut traiter.

N'oubliez pas *Sénèque*, qui dans ſa 95e. Epitre s'exprime ainſi; *Voulez-vous avoir Dieu propice? Soyez juſtes; on l'honore aſſez quand*

* *Cic. de Divinatione.*

*quand on l'imite. Vis Deum propitiari? bonus esto; satis illum coluit quisquis imitatus est.*

Quand vous aurez choisi de quoi faire une provision de ces remèdes antiques qui sont innombrables, passez ensuite au bon Evêque *Sinésius*, qui dit à ceux qui voulaient le consacrer; *Je vous avertis que je ne veux ni tromper ni forcer la conscience de personne; je souffrirai que chacun demeure paisiblement dans son opinion, & je demeurerai dans les miennes. Je n'enseignerai rien de ce que je ne crois pas. Si vous voulez me consacrer à ces conditions, j'y consens; sinon, je renonce à l'Evêché.*

Descendez aux modernes, prenez des préservatifs dans l'Archevêque *Tillotson*, le plus sage & le plus éloquent Prédicateur de l'Europe.

*Toutes les sectes*, dit-il *, *s'échauffent avec d'autant plus de fureur, que les objets de leur emportement sont moins raisonnables. All sects are commonly most hat and furious for those things for which there is least reason.*

*Il vaudrait mieux*, dit-il ailleurs, *être sans Révélation, il vaudrait mieux s'abandonner aux sages principes de la nature qui inspirent la douceur, l'humanité, la paix, & qui font le bonheur de la societé, que d'être guidés par une Religion qui porte dans les ames une fureur si sauvage. Better it were that there were no reveal'd religion; and that human nature, were left to the conduct of ist own principles mild and mercifull and conducive*

* Sixiéme Sermon.

*ducive to the happiness of society, than to be acted by a religion which inspires men with so wiild a fury.* Remarquez bien ces paroles mémorables ; elles ne veulent pas dire que la raison humaine est préférable à la Révélation ; elles signifient que s'il n'y avait point de milieu entre la raison & l'abus d'une Révélation qui ne ferait que des fanatiques, il vaudrait cent fois mieux se livrer à la nature qu'à une Religion tyrannique & persécutrice.

Je vous recommande encor ces vers que j'ai lûs dans un ouvrage qui est à la fois très pieux & très philosophique.

A la Religion discrétement fidelle,
Sois doux, compatissant, sage, indulgent comme elle;
Et sans noyer autrui songe à gagner le port :
Qui pardonne a raison, & la colère a tort.
Dans nos jours passagers de peines, de misères,
Enfans du même Dieu, vivons du moins en frères,
Aidons nous l'un & l'autre à porter nos fardeaux.
Nous marchons tous courbés sous le poids de nos maux;
Mille ennemis cruels assiégent nôtre vie,
Toûjours par nous maudite, & toûjours si chérie :
Nôtre cœur égaré, sans guide & sans apui,
Est brulé de désirs, ou glacé par l'ennui.
Nul de nous n'a vécu sans connaître les larmes.
De la societé les secourables charmes
Consolent nos douleurs au moins quelques instans,
Remède encor trop faible à des maux si constans.
Ah ! n'empoisonnons pas la douceur qui nous reste.
Je crois voir des forçats dans un cachot funeste,

Se

Se pouvant ſecourir, l'un ſur l'autre acharnés,
Combattre avec les fers dont ils ſont enchainés.

Quand vous aurez nourri vôtre eſprit de cent paſſages pareils, faites encor mieux; mettez vous au régime de penſer par vous-même; examinez ce qui vous revient de vouloir dominer ſur les conſciences. Vous ſerez ſuivi de quelques imbécilles; & vous ſerez en horreur à tous les eſprits raiſonnables. Si vous êtes perſuadé, vous êtes un tyran d'exiger que les autres ſoient perſuadés comme vous. Si vous ne croyez pas, vous êtes un monſtre d'enſeigner ce que vous mépriſez, & de perſécuter ceux mêmes dont vous partagez les opinions. En un mot, la tolérance mutuelle eſt l'unique remède aux erreurs qui pervertiſſent l'eſprit des hommes d'un bout de l'Univers à l'autre.

Le genre humain eſt ſemblable à une foule de voyageurs qui ſe trouvent dans un vaiſſeau; ceux là ſont à la poupe, d'autres à la prouë, pluſieurs à fond de cale & dans la ſentine. Le vaiſſeau fait eau de tous cotés, l'orage eſt continuel; miſérables paſſagers qui ſerons tous engloutis! faut-il qu'au lieu de nous porter les uns aux autres les ſecours néceſſaires qui adouciraient le paſſage, nous rendions nôtre navigation affreuſe! Mais celui-ci eſt Neſtorien, cet autre eſt Juif; en voilà un qui croit à un Picard, un autre à un natif d'Iſlebe; ici eſt une famille d'ignicoles; là ſont des Muſulmans; à quatre pas voilà des Anabatiſtes. Eh, qu'impor-

portent leurs ſectes ? Il faut qu'ils travaillent tous à calfater le vaiſſeau, & que chacun, en aſſurant la vie de ſon voiſin pour quelques moments, aſſure la ſienne ; mais ils ſe querellent, & ils périſſent.

---

## *Concluſion.*

APrès avoir montré aux lecteurs cette chaine de ſuperſtitions qui s'étend de ſiécle en ſiécle juſqu'à nos jours, nous implorons les ames nobles & compatiſſantes, faites pour ſervir d'exemple aux autres ; nous les conjurons de daigner ſe mettre à la tête de ceux qui ont entrepris de juſtifier & de ſecourir la famille des *Sirven*. L'avanture effroyable des *Calas*, à laquelle l'Europe s'eſt intéreſſée, n'aura point épuiſé la compaſſion des cœurs ſenſibles : & puiſque la plus horrible injuſtice s'eſt multipliée, la pitié vertueuſe redoublera.

On doit dire à la louange de nôtre ſiécle, & à celle de la Philoſophie, que les *Calas* n'ont reçu les ſecours qui ont réparé leur malheur, que des perſonnes inſtruites & ſages qui foulent le fanatiſme à leurs pieds. Pas un de ceux qu'on appelle *dévots*, je le dis avec douleur, n'a eſſuié leurs larmes ni rempli leur bourſe. Il n'y a que les eſprits raiſonnables qui penſent noblement ; des Têtes Couronnées, des ames dignes de leur rang, ont donné à cette occaſion de grands exemples ;

leurs noms ſeront marqués dans les faſtes de la Philoſophie, qui conſiſte dans l'horreur de la ſuperſtition, & dans cette charité univerſelle que *Cicéron* recommande ; *caritas humani generis* : charité dont la Théologie s'eſt aproprié le nom, comme s'il n'apartenait qu'à elle, mais dont elle a proſcrit trop ſouvent la réalité ; charité, amour du genre humain, vertu inconnue aux trompeurs, aux pédants qui argumentent, aux fanatiques qui perſécutent.

---

1866


Date Due



